

MARINGUES



Flash infos

Informations diverses



CALENDRIER DES FOIRES 2014

- **6 Janvier** : Les Rois
- **3 Février** : 1^{er} Lundi de février
- **10 Mars** : Les Brandons
- **14 Avril** : Les Rameaux
- **28 Avril** : Quasimodo
- **26 Mai** : Les Rogations
- **9 Juin** : Lundi de Pentecôte
- **30 Juin** : La St Jean
- **28 Juillet** : Dernier lundi de Juillet
- **1^{er} Septembre** : 1^{er} Lundi de Septembre
- **6 Octobre** : 1^{er} Lundi d'Octobre
- **27 Octobre** : Lundi avant Toussaint
- **24 Novembre** : Dernier lundi de Novembre
- **22 Décembre** : Lundi avant Noël

RESEAU TRANSDÔME

Ce sont 200 bus qui circulent sur tout le territoire, tous les jours (en période scolaire).

Cela constitue une alternative à vos déplacements automobiles notamment sur le trajet domicile-travail.

Le Conseil Général encourage fortement ce mode de transport avec une tarification unique et incitative :

- 2 euros le trajet
- 45 euros pour un abonnement mensuel

Renseignements sur le site internet du Département.

Achat des billets et abonnements : auprès des chauffeurs ou auprès des entreprises de transports exploitantes des lignes.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2013

- Mardi 25 janvier
- Mardi 26 février
- Jeudi 28 mars
- Mardi 30 avril
- Mardi 28 mai
- Mardi 25 juin
- Mardi 30 juillet
- Mardi 24 septembre
- Mercredi 30 octobre
- Mercredi 4 décembre

Cigarette mal éteinte : attention DANGER

Petits rappels pour plus de sécurité :

- Eteindre correctement ses cigarettes
- Ne jamais fumer au lit
- Ne pas laisser allumettes et briquets à la portée des enfants.

Un mégot de cigarette peut déclencher un gros sinistre incendie. Adoptez des gestes de prudence et de calme.

Prochaines échéances électorales

- **Elections municipales** :
Les dimanches 23 et 30 mars 2014
- **Elections européennes** :
Dimanche 25 mai 2014

Révision des Listes Electorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Le demandeur doit se présenter muni de la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune.

- CNI - Passeport
- Avis d'imposition, quittances de loyer, factures d'eau, de gaz, d'électricité...

2033

Le Saviez-vous ? Votre permis de conduire actuel est valable jusqu'en 2033 ! En effet, depuis Septembre, le fameux "papier rose" est appelé à disparaître au profit du permis de conduire européen. Ce dernier aura un format de type carte de crédit et sera valable 15 ans. Les titulaires du permis recevront progressivement leur nouveau titre à leur domicile entre 2014 et ... 2033.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel, et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, adressez-vous à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour venir à bout d'un différend et obtenir un accord amiable.

La liste des conciliateurs ainsi que leurs permanences sont consultables sur le site des conciliateurs de justice d'Auvergne (6 Ter Rue Rameau à Clermont-Ferrand).

Assermentés et bénévoles, ils reçoivent le public lors de permanences organisées dans les principales villes du département.

MARINGUES avance

La population de notre commune augmente régulièrement ; elle avoisinera bientôt les 3000 habitants. Fait marquant, cet essor démographique touche l'ensemble du territoire, centre-ville, quartiers périphériques et villages. Chacun peut le constater, de nombreuses constructions ont modifié sensiblement le paysage.

Afin de faciliter la distribution du courrier, l'arrivée des secours et le raccordement aux divers réseaux il a semblé nécessaire au Conseil Municipal de procéder à la dénomination des nouvelles rues et places et particulièrement dans les villages.

Une large consultation a été organisée en vue de recueillir les propositions pour les noms des rues à mettre en place. La procédure est achevée ; actuellement les panneaux sont en cours d'installation. C'est un travail important et minutieux, réalisé par les agents communaux avec le plus grand soin.

L'école Anatole France a connu deux nouveautés à la rentrée de Septembre. Tout d'abord, l'ouverture d'une 13^{ème} classe et la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires avec divers ateliers d'éveil proposés aux enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (lire pages 4 – 5 et 6).

Le Collège Louise Michel, établissement ouvert sur l'extérieur, de très bonne renommée, offre aux élèves de nombreuses possibilités d'épanouissement (se reporter aux pages 14 – 15 et 16).

Ce 59^{ème} bulletin d'information municipal va je pense, comme les précédents, vous apporter des renseignements sur la vie locale avec les flash info, le point sur les travaux (construction d'un club house) les actions communautaires avec l'ouverture toute récente de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse.

Des explications vous sont également données sur le fonctionnement du PASA de l'Ombelle, véritable pôle « pilote » au service des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tout au long de l'année, les animations et expositions de la Médiathèque viennent rythmer la vie culturelle de Maringues (voir pages 21 – 22 et 23).

La fête annuelle organisée en partenariat avec les associations permet aux maringois de profiter pendant 3 jours de nombreuses festivités ; c'est aussi un moment fort de partage et de convivialité pour les bénévoles et les habitants.

Enfin, les actions exercées au titre de la solidarité (Restos du Cœur – Portage des repas à domicile – Permanence CAF) sont retracées dans ce numéro (page 17).

Comme chaque année, je souhaite à chacun d'entre vous, à votre famille, à vos proches de passer une bonne fin d'année 2013, une bonne santé, sans oublier l'année 2014 et les suivantes.

Bernard FAURE



CEREMONIE DES VOEUX

Elle aura lieu **Vendredi 10 janvier 2014, à 19 heures à la Salle d'Honneur** (Place de la Mairie).

Bernard FAURE, Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de convier les habitants de Maringues à cette traditionnelle manifestation qui se veut conviviale et fort sympathique.

GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE

Une rentrée sous le signe de la jeunesse

Avec des changements :

- Un nombre important de jeunes élèves qui ont intégré les petites classes.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires.



Le 3 septembre, tout le monde était prêt pour accueillir 307 élèves, dans un premier temps dans 12 classes. Les effectifs de 3 classes de maternelle étaient à 33 et une à 27.

Suite à l'intervention combinée des partenaires de l'école, une 13^{ème} classe a été ouverte le 16 septembre, la classe qui était libre a été aménagée rapidement avec le concours des employés municipaux. Cela a permis une diminution notable des effectifs par classe en maternelle.

Une bonne partie de cet effectif de très jeunes enfants (environ 50) s'est retrouvé au restaurant scolaire et à la garderie.

Cela pose la question de la durée de la journée pour ces enfants qui arrivent à la garderie à 7h 30 et repartent à 18h 30 après la garderie.



Les Temps d'Activités Périscolaires

Ils font partie de la réforme des rythmes scolaires. Réforme dont l'objectif est de réduire les inégalités à l'arrivée en 6^{ème}.

Le contenu de l'école est ouvert à d'autres savoirs. D'autres activités culturelles, sportives et de loisirs, sont proposées aux enfants.

Le temps d'enseignement se retrouve étalé sur la semaine et laisse la place aux T.A.P.

La priorité est de faire accéder le maximum d'enfants à ces nouvelles activités que certains n'ont pas la possibilité de pratiquer en dehors de l'école.

Au bout de sept semaines d'application, peut-on dire que cette réforme est la seule responsable de leur fatigue. Il faudra un peu plus de temps pour effectuer un bilan.



Application au groupe scolaire Anatole France :

Les T.A.P. sont gratuits. Ce n'est pas une garderie. Ils ont lieu dans l'enceinte du groupe scolaire ou dans des locaux très proches. Le démarrage a eu lieu le jour de la rentrée.

Le temps de la mise en place, pour que tout le monde intègre la nouvelle organisation : parents, enseignants, intervenants, étant passé (environ une semaine), la lisibilité du dispositif est effective.

Tous les jours d'école, sauf le mercredi, les enfants sont récupérés par les animateurs à 15h 15 devant les classes et emmenés sur le lieu de l'atelier. Les activités se terminent à 16h 15.

Lors de la première période, 13 ateliers ont été constitués pour accueillir 189 enfants (les T.A.P. n'étant pas obligatoires). On ne peut dépasser 14 enfants de moins de 6 ans par animateur et 18 pour les plus de 6 ans.

Les ateliers

Jardinage, Jeux, Expression corporelle, Lecture, Théâtre, Tennis, Football, Motricité, Chorale, Musique, Cuisine, Gymnastique et Tri des déchets.

5 animateurs font partie du personnel municipal qui travaille déjà à l'école, les 8 autres ont été recrutés et pour la majorité, ils sont issus des associations locales.

Tous ont déjà été ou sont en contact avec des enfants de par leur activité personnelle ou associative. Leur compétence ne peut être mise en cause car leurs diplômes vont du CAP petite enfance au BAFA en passant par ATSEM et éducateur spécialisé.

Un référent pour les T.A.P. a été désigné. Il assiste les animateurs pour le bon fonctionnement des activités, il est le correspondant de proximité pour tout problème grave.

Pour régler les petits problèmes pouvant survenir (pipi, bobo...), un groupe d'employées assiste à un ou deux ateliers suivant la localisation.

Les enfants restent environ 2 semaines dans le même atelier (8h). Cela reste une sensibilisation à l'activité. Avant chaque période de vacances, les parents dont les enfants :

- sont inscrits à l'année peuvent les désinscrire.
- étaient inscrits pour la période précédente peuvent renouveler.
- n'étaient pas inscrits peuvent le faire.

Les règles :

Un enfant inscrit, sauf cas de force majeure, doit être présent à toutes les séances.

Les parents ne choisissent pas l'atelier. Les cas d'incompatibilité (dispenses sportives...) sont traités à la demande.

L'objectif visé est que tous les enfants puissent passer dans un maximum d'ateliers.

Pour les plus petits, le parcours est adapté à leur âge (les ateliers choisis en conséquence).

Pour les parents qui ont des difficultés de récupération de leurs enfants les mercredis d'école, une étude surveillée de 11h 30 à 13h a été mise en place pour un maximum de 20 élèves. Autre possibilité : l'accueil de loisirs à 11h 30. En plus de l'activité de l'après-midi, les enfants déjeunent.



Travaux

Les grandes vacances ont été mises à profit pour rénover la toiture du bâtiment principal du primaire. Dès les premiers jours, l'entreprise DOLAT assistée d'employés municipaux a démarré les travaux qui pérennisent la mise hors d'eau de ce bâtiment tout comme cela avait été réalisé pour celui de la maternelle.



RENTREE 2013

C'est avec deux grandes nouveautés que nous avons démarré cette rentrée 2013.

En effet à la demande de la municipalité, nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires, ce qui a impliqué la modification des horaires et des jours de classe. Nous accueillons donc nos élèves les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h à 15h15.

Les lundis et mardis, certains élèves bénéficient de l'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) assurée par les enseignants de 15h15 à 16h15. Pour les autres, ils peuvent participer aux TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) tous les jours de 15h15 à 16h15.

La deuxième nouveauté est le passage de notre groupe scolaire de 12 à 13 classes. Cette création s'est effectuée sur la maternelle avec une classe de moyenne et grande section. Nous avons donc accueilli un nouveau collègue.

A l'heure actuelle, le groupe accueille 300 élèves répartis sur 13 classes dont une CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire). L'équipe enseignante est composée de 16 professeurs des écoles (dont 3 sur les compléments de service), d'un maître supplémentaire et d'un RASED complet (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Les cinq classes de maternelle sont dotées d'une ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Nous bénéficions aussi d'un Aide Educateur à mi-temps, d'une AVS -i (Auxiliaire de Vie Scolaire individuelle) pour certains élèves et d'une AVS- co (Auxiliaire de Vie Scolaire collective) pour les élèves de la CLIS.

Le projet d'école, renforcé cette année encore, par un avenant sur les prises en charge des élèves en difficulté, nous permet de proposer sur chaque cycle des dispositifs ciblés en plus des PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative). Nous proposons aussi de l'aide aux devoirs et des stages de remise à niveau pendant certaines vacances.

La vie du groupe est rythmée par différentes manifestations :

- Le loto organisé par l'association de parents d'élèves
- Les journées de Noël
- Le carnaval
- Un bal Tradamuse
- Des sorties de fin d'année
- La fête de l'école, les concerts chorales
- Les olympiades

Cette année, certaines classes bénéficieront de séances de judo, de natation et de cours de danse quand d'autres pourront passer le permis piéton et le permis vélo.

L'équipe enseignante remercie tous les interlocuteurs qui nous permettent de réaliser nos projets pour enrichir les apprentissages de nos élèves : parents d'élèves, médiathèque, gendarmerie, pompiers, association Pro-Patria, et toutes les associations culturelles et sportives.

Pour les travaux d'été, la toiture de l'école élémentaire a été refaite.

Nous remercions également les employés municipaux des différents services, pour leur aide régulière et leur disponibilité pour l'entretien des locaux.

Nous souhaitons à tous une année pleine de découvertes, de progrès et que chacun puisse s'épanouir dans notre école.

Le Tennis-club prend ses nouveaux quartiers



La Communauté de Communes a inauguré la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse le Samedi 30 Novembre dernier.

Pour réaliser ce projet important, le chalet bois qui abritait les activités du club de tennis a dû être supprimé, la Municipalité prévoyant la construction d'un nouveau club-house. Celui-ci a été intégré au projet de la Maison de l'Enfance, côté courts de tennis, son coût étant évidemment assumé en totalité par la Commune.

Pendant la durée des travaux, environ 2 ans et demi, le TCM s'est replié dans une salle de la Maison des Associations, ce qui lui a permis d'assurer ses activités dans des conditions à peu près normales.

Bien sûr, l'attente de leurs nouveaux locaux était impatiente, cela se comprend, et c'est avec une grande satisfaction que les dirigeants du club ont vu arriver le moment d'en prendre possession.

Le rez-de-chaussée comprend une salle d'accueil et de réunion ainsi qu'une partie vestiaire et rangement. Un escalier extérieur permet d'accéder à une terrasse panoramique qui surplombe les 2 courts de tennis.

C'est une belle réalisation dont la fonctionnalité semble recueillir l'adhésion des responsables du club. Il ne reste plus aux adhérents qu'à investir ce lieu pour progressivement lui donner l'âme qui avait été tant regrettée lors de l'enlèvement du chalet.

D'autre part, les courts extérieurs dont le dernier lifting remontait à 1997, ont été rénovés au mois de septembre par l'entreprise ST GROUPE basée dans l'Ain.

La surface est toujours en béton poreux, les travaux effectués impliquent une surélévation de 14 centimètres de la surface de jeu ce qui a entraîné une modification des grilles d'enceinte et des portes d'entrée sur les courts. Une rampe a été réalisée pour permettre l'accès aux handicapés. Enfin une porte latérale a été créée vers le club-house qui donne une liaison plus directe au court pour les responsables du club.

Malheureusement, le mauvais temps n'a pas permis de faire la peinture de finition de la surface de jeu, elle sera, selon le choix du club, de couleur bleu (2 tons). En attendant le printemps pour sa réalisation, dans des conditions de température et d'hygrométrie adéquates, les traçages de l'aire de jeu ont été faits ce qui permet une utilisation immédiate des courts.

Le coût de cette opération est de 36 495 euros, avec l'intervention des agents municipaux pour la réalisation de la rampe handicapés et la peinture des poteaux de clôture.

Salle JUPITER

Lors des grosses pluies, des infiltrations apparaissent dans le bureau du hall, ainsi que par la terrasse accédant aux tribunes et dans le rangement sous les gradins.

Une déclaration de sinistre a été faite dans le cadre de l'assurance Dommages Ouvrages. L'expertise est en cours. Néanmoins ces incidents ne perturbent en rien le fonctionnement de la salle, qui a un taux d'occupation très élevé ; les demandes d'utilisation sont fréquentes et concernent également des manifestations autres que sportives.

Cela a d'ailleurs amené le Conseil Municipal à édicter un règlement :

La salle Jupiter sera mise à disposition gratuitement pour les réunions départementales de nos associations une seule et unique fois par an (C'est la 1^{ère} demande qui sera retenue)

La même fédération ne sera pas autorisée à utiliser la salle avant un délai d'au moins 5 ans par rapport à la 1^{ère} manifestation.

Ces dispositions ont été prises afin d'éviter de pénaliser les sportifs car ces manifestations rendent la salle indisponible du vendredi matin au mardi matin.

LIMAGNE BORDS D'ALLIER



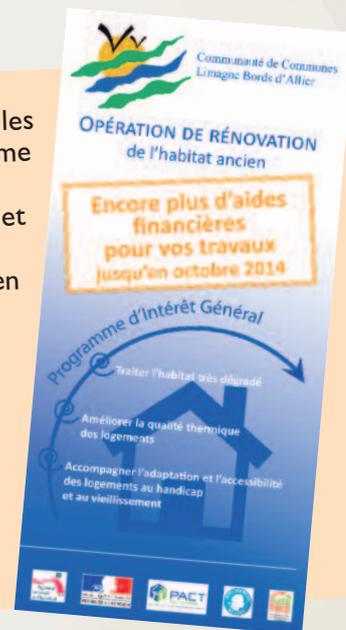
Amélioration de votre logement

La Communauté de communes s'est engagée dans une action visant à aider les propriétaires privés à améliorer leurs logements et ce dans le cadre du Programme d'Intérêt Général conclu avec l'Anah.

Le traitement de l'habitat très dégradé, la rénovation thermique des logements et l'adaptation à la perte d'autonomie sont les cibles majeures de cette action. Les aides financières apportées par l'Anah et par l'Etat ont évolué très récemment en faveur des propriétaires.

Alors si vous avez un ou des projets ? Faites appel à l'animatrice de l'opération.

Mme DEBITON Elisabeth
e.debiton@pact-habitat.org
PACT Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat et cadre de vie
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 30 80



2013 une année animée

14 et 15 septembre : les journées du patrimoine



03 Mai : Accueil de Loisirs visite les tanneries

25 Avril : Animation "Arnaques et démarchage à domicile"



16 juin "Les balades du journal"



1^{er} septembre : Triathlon

24 septembre : remise de prix pour le concours photo "l'eau sous toutes ses formes"



28 septembre : opération "Nettoyons la nature"



10 octobre : "Tapis lecture" pour le Relais Assistentes Maternelles

Contact

Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier
3, place François Seguin - 63350 Maringues - Tél. 04 73 68 71 80 - Fax 04 73 68 74 37
Courriel : limagne-bords-allier@wanadoo.fr - Site Internet : www.limagne-bords-allier.org

LE POLE D'ACTIVITES ET DE SOINS ADAPTES (PASA)

Une stimulation au quotidien des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer

Inauguré le 7 juin dernier, le nouveau pôle Alzheimer s'inscrit dans le PLAN ALZHEIMER 2008 / 2012. Il accompagne à travers ses trois structures (CANTOU, POST CANTOU et PASA) les résidents les plus fragiles. Plus spécifiquement, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, dit « PASA », permet de stimuler les capacités restantes à travers diverses activités thérapeutiques.

Le PASA se situe au niveau panoramique du bâtiment ; il dispose d'une architecture sécurisée et adaptée à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Il accueille 14 résidents entre 9h00 et 17h00, du lundi au vendredi. Les personnes prises en charge en « Accueil de jour » peuvent bénéficier des soins du pôle. L'admissibilité se fait sur prescription médicale, la personne devant présenter les symptômes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées (troubles de la mémoire, désorientations temporo-spatiales, troubles cognitifs et du comportement).

Un projet de soins personnalisé est mis en œuvre avec l'ensemble de l'équipe soignante (Agents de Soins en Gériatrie, Psychologue, Cadre de santé, Médecin coordonnateur, Ergothérapeute). Il propose aux résidents des activités thérapeutiques permettant la stimulation au quotidien des fonctions restantes, en vue de maintenir celles-ci le plus longtemps possible. Les activités permettent de ralentir et de limiter l'évolution de la maladie. Elles visent diverses stimulations fonctionnelles, sensorielles et cognitives via des ateliers « Gym douce », « relaxation », « bricolage », « cuisine », « jardinage », « mémoire », ... Afin de conserver un lien social, des sorties sont régulièrement proposées (marché de Maringues, médiathèque, restaurant...). Un projet d'échanges intergénérationnels avec les enfants du centre de loisirs de l'Intercommunalité devrait voir le jour dès janvier 2014.

Véritable pôle « pilote », le PASA de l'Ombelle, une des premières structures de ce type sur le département, devrait être évalué en avril 2014. Aujourd'hui, c'est une équipe formée, motivée, à disposition des résidents et des familles qui fourmille d'idées pour un accompagnement de qualité !



LA FÊTE ANNUELLE

Cette année la fête annuelle a été contrariée par la pluie.

Les trois journées ont débuté le vendredi 6 septembre à 20h30 par le traditionnel défilé des enfants costumés accompagnés par l'harmonie des Enfants de la Limagne, les pompiers et les maringois et maringois.

Plus d'une centaine d'enfants conduisait le défilé de la Tannerie à la halle en centre ville où les attendait le groupe "Les Costels". Jusqu'à 23 heures, devant une foule enthousiaste le clown et sa complice faisaient de nombreux tours de magie et de cirque ; parents et enfants participaient aux facéties des acteurs.

Le samedi matin, la pluie arrêta les exposants du vide grenier et une centaine de courageux a déballé leurs articles divers et animait les rues jusqu'en fin d'après-midi.

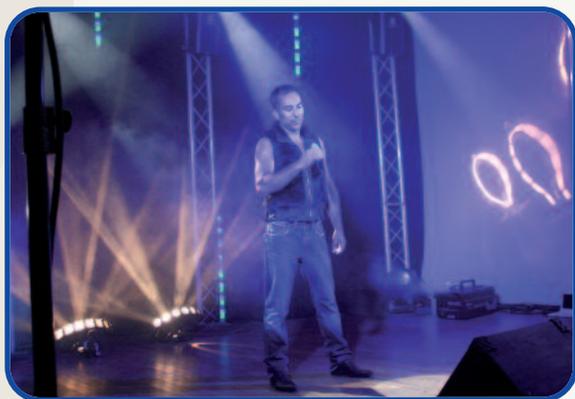
L'après-midi, la société de pêche organisait le **concours de pêche de la plus grosse truite** au plan d'eau.

Pour la 14^{ème} année, l'association des cyclomotoristes montferrandais organisait la course les **chronos de Maringues** avec 178 concurrents venant de toute la France pour la course en individuel le samedi après-midi et 42 équipes pour la course par équipes de deux ou quatre coureurs le dimanche matin. Franck LAFFAIRE du team USP Issoire s'est imposé en individuel (43'27") et a confirmé sa victoire le lendemain matin en gagnant la course par équipes (42'17")

Le soir, malgré la pluie ce sont 381 convives qui se retrouvaient sur la place de la mairie **pour déguster le jambon cuit à la broche**. Cette année c'est un traiteur de Puy Guillaume qui a préparé l'ensemble du menu.



LA FÊTE ANNUELLE



— En soirée le groupe **“TOP 50”** faisait revivre les **grands tubes des années 80** devant une salle comble. Le public conquis reprenait les airs connus. Jusqu'à minuit la salle d'honneur a raisonné des applaudissements et des encouragements.

— Le **dimanche matin**, les manifestations recommençaient avec **l'apéritif concert au stade animé par Les Enfants de la Limagne** et les remises de prix de la course cycliste.

— **A 15h, le défilé de chars** confectionnés par les associations sur le thème du cirque partait du parking de l'école Anatole France malgré la pluie. Les quinze chars décorés dans un style humoristique ont sillonné les rues de la cité amenés par un groupe de danses country qui a animé par ses démonstrations les différents quartiers. L'harmonie Les Enfants de la Limagne en raison de la pluie n'a pas pu suivre le cortège et s'est repliée au kiosque.

— **Après un concert des Enfants de la Limagne et une démonstration de danses Country**, Yves DENIER 1^{er} adjoint remettait les **prix des maisons et des balcons fleuris**.

— **La soirée et la fête se terminaient par un grandiose feu d'artifice sonorisé sur le plan d'eau.**

La foule restait émerveillée par la densité des bombes et des fusées multicolores qui enflammaient le ciel et le plan d'eau devant un rideau de feu ; pendant de longues minutes tout le monde a applaudi ce magnifique spectacle avant de se séparer.



DES NOMS POUR LES RUES ET PLACES DE NOS VILLAGES

Suite à la phase de consultation engagée en début d'année, au cours de laquelle les habitants concernés avaient fait part de propositions, le Conseil Municipal, dans sa séance du 30 Juillet dernier a procédé à la dénomination des rues et places de nos villages. La liste a été adressée aux services de la Poste, au cadastre... Elle est publiée dans ce bulletin afin que tous les Maringois et Maringaises en prennent connaissance. La pose des plaques et des numéros est en cours ; ce sont les agents des services techniques qui réalisent cet important travail.

VILLAGE DE PONT-PICOT

Rue des Bignottes	Impasse du Four
Rue du Pré de la Fontaine	Rue du Clos des Ritoux
Rue des Saussaies	Rue de la Boire
Route de Pontlière	Chemin de la Clé des Champs
Route du Port	Impasse du Port
Impasse du Pressoir	Place de la Batellerie
Place du Pré de la Fontaine	

VILLAGE DE MONTGACON

Impasse des Laboureurs	Rue du Champ de Rome
Rue des Gascons Luzillat	Chemin sous la Butte Luzillat
Chemin de la Vigne Luzillat	Route Féodale

VILLAGE DES FOURNIERS

Place de la Prade	Rue des Peupliers
Rue des Acacias	Route de Lemery
Route de la Fontaine	Chemin du Paradis
Chemin du Grand Pont	Chemin du Debas
Impasse du Chêne	

VILLAGE DE VENSAT

Place du Four	Rue du Puy Mary
Rue de la Forge	Rue des Vignes
Rue du Lavoir	Route de Lhérat
Rue des Moissons	Chemin du Grand Soret
Rue du Pigeonnier	Route Féodale

VILLAGE DES GOSLARDS

Impasse le Champ des Portes	Rue de la Rouère
Route du Pont de Crevant	Chemin du Barrage

VILLAGE DE LA CÔTE ROUGE

Chemin du Beaulieu	Place du Four
Rue des Lilas	Rue du Colombier
Rue des Hirondelles	Place du Colombier
Chemin des Portes	Route du Moulin de Salagnat
Rue du Pont Raynaud	Route de Riom

VILLAGE DE SANAT

Rue de la Morge	Chemin du Verger
Route des Vignes	Place Jean PRADAT
Impasse de la Morge	Chemin des Chênevières
Le Grand Chemin	

VILLAGE DES VAURES

Impasse Prè des Vaures	Route des Vaures
------------------------	------------------

ATTENTION

Chaque habitant doit diffuser lui-même sa nouvelle adresse aux services d'EDF – GDF – France Télécom – Semerap. Pour faciliter ces démarches, la Poste va mettre ou a déjà mis à disposition des cartons prévus à cet effet, **mais il va de soi que le nom du village doit demeurer.**

Le Collège Louise Michel

Continuité, exigence et ambition pédagogique au service d'élèves toujours aussi nombreux

Cette année ce sont 525 élèves qui ont fait leur rentrée au collège, répartis sur 20 divisions.

Pour la quatrième année, les élèves étudient la seconde langue vivante dès la cinquième.

L'option 3^{ème} Découverte professionnelle permet à 14 élèves de parfaire leur connaissance de l'entreprise et des métiers.



Le Grec est de nouveau proposé, et une **section euro** vient d'être ouverte dès la classe de 4^{ème}. 24 élèves pratiquent l'anglais avec 2 heures supplémentaires dont 1 en sciences physiques

La direction est inchangée, assurée par **Mme COUTARD**. Cette dernière est accompagnée de **Mme EBERLE** Principale adjoint, **M. PEYRTON** Conseiller Principal d'Education et **M. DUSART** Adjoint à la Gestion. L'équipe enseignante s'est encore étoffée et était au complet dès la rentrée des classes, il en était de même pour l'équipe administrative ou d'agents (confortée d'un poste et demi à cette rentrée).

Toutes les classes bénéficient d'aide, remédiation ou accompagnement personnalisé et la pratique en groupe est favorisée pour les disciplines expérimentales ou les langues. L'accompagnement éducatif a lieu sur le temps scolaire et de 17H à 18H pour l'étude et est assuré par des **Assistants d'Education** (aide aux devoirs, sport) et professeurs. Il offre aux élèves la possibilité de participer à de nombreuses activités artistiques

... qui s'épanouissent dans un environnement agréable, ouvert sur l'extérieur, ... attaché à la mutualisation, au développement de partenariats

L'établissement est épaulé depuis sa construction par un partenaire précieux : **le Syndicat Intercommunal du Collège de Maringues** qui accompagne de nombreux projets (sorties et voyages) ou encore l'Association Sportive. Cette subvention tout comme celles du Conseil Général permet de faire face entre autre aux coûts des déplacements et de poursuivre une politique raisonnable dans la participation des familles que nous sollicitons dans certains cas.

Le Collège est heureux de poursuivre la mise à disposition de **sa salle multimédia** toutes les trois semaines pour une séance cinéma dans le cadre du partenariat avec **CINE PARC** et la **commune de Maringues**.

Depuis sept ans le Collège est de nouveau rattaché au **Bassin de Riom Combrailles** et participe à ce titre aux forums, visites d'entreprises et autres actions organisées dans ce cadre.

L'établissement est membre du **Réseau des Etablissements qui accueillent des Elèves du Voyage** qui compte désormais 16 collèges mettant ainsi en synergie pratiques et projets autour de l'accueil de ces enfants. Ainsi nos élèves participeront aux Tziganéennes au printemps (moment fort d'échange autour de leur culture).

Visite de Lycées



Visite de chantier



Les voyages



Foire de Cournon

- La classe de neige permettra comme chaque année en janvier d'emmener les 6^{ème} au Mont-Dore.

En projet :

- Voyage en Italie dans le cadre de l'enseignement du latin
- Voyage en Espagne dans le cadre d'un appariement
- Voyage à Paris pour les classes de 3^{ème}

De nombreuses sorties sont également programmées tout au long de l'année et ont déjà permis aux élèves de se rendre à la Fête de la Science, de découvrir Maringues et ses alentours ou encore la Foire de Cournon (sept 2013).

La culture

De nombreux projets culturels sont menés comme chaque année que ce soit autour de l'image ou encore du livre : opération Collège au cinéma 5^{ème} et 4^{ème}, participation au festival du court métrage pour la 4^{ème}, participation à la semaine de la presse. Une classe de 5^{ème} travaille plus particulièrement autour du « polar ». Le goût de lire est également développé avec le projet «Le livre élu en Livradois Forez» pour des élèves volontaires...et la participation au prix Mangawa...

Projet "Faites des maths"

Des élèves de 6^{ème} du collège se sont vus proposer de mener tout au long de l'année un projet destiné à aiguiser leur esprit scientifique.

Ainsi, dès septembre, les élèves ont travaillé sur les polyèdres (pyramide, cube...) afin de préparer leur sortie à la Fête de la science le jeudi 10 Octobre 2013 au campus des Cézeaux situé à Aubière. Pendant près d'une heure, Thierry Lambre, professeur de mathématiques à l'université, a animé un atelier pendant lequel les élèves ont pu étudier plus précisément les cinq polyèdres de Platon par le biais de maquettes et d'une présentation sous forme de diaporama. Ensuite, un film concernant les sections des polyèdres ainsi qu'un travail sur les dimensions leur a été projeté.



Ensuite, un film concernant les sections des polyèdres ainsi qu'un travail sur les dimensions leur a été projeté.

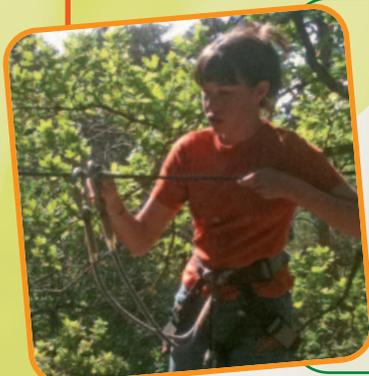
L'après-midi, les élèves ont été accueillis au musée Henri Lecoq à Clermont-Ferrand pour assister à une présentation des différents systèmes de comptage : les calculis (cailloux en latin), le Quipu Inca, les bouliers chinois et russe, la règle à calcul, la calculatrice et la Pascaline. Les élèves ont été ravis de pouvoir manipuler ces outils afin de se familiariser avec chacun d'entre eux.

Enfin, ils ont visité une salle dédiée à Blaise Pascal dans laquelle étaient exposées différentes calculatrices ainsi que ses grands travaux mathématiques.

Cette visite devrait aider les élèves à réaliser une exposition retraçant l'Histoire du calcul qui sera exposée au CDI.

Le Collège Louise Michel

L'Association sportive, toujours aussi dynamique



Activités proposées :

- Handball
- Badminton
- Aérobie
- Tennis de table
- Gymnastique
- Rugby
- Hip-hop
- Futsal

Le tout en entraînement et compétition.

2012-2013 : 150 licenciés ... et cette année nous devrions faire aussi bien !
Une sortie plein air a eu lieu mi-septembre au Parc Ecureuil de Châtel-Guyon

Santé et Citoyenneté

Le volet santé et citoyenneté prend en compte tous les niveaux que ce soit à travers des actions qui touchent à l'alimentation (menus BIO deux fois par mois, éducation à l'alimentation au goût dès la 6^{ème}), sécurité routière, ... ou encore à la solidarité, respect de l'autre. Le spectacle au profit des Restos du Cœur a affiché complet l'an dernier à l'occasion des deux représentations... Depuis 3 ans c'est également le souci de former de plus en plus de jeunes aux gestes de premiers secours dans le cadre du PSCI assuré par deux enseignants du collège : plus de 40 élèves ont été associés l'an dernier à ce projet et ce chiffre devrait être reconduit cette année.

Le Foyer Socio Educatif

Un dynamisme et des projets qui ne pourraient exister sans le Foyer Socio Educatif. Association de type 1901 dont le but est de participer au financement de différentes actions menées au sein du collège au profit des élèves. L'intervention du FSE permet donc de réduire le coût restant à charge des familles pour toutes ces activités et de les rendre plus abordables à l'ensemble des élèves.

Dans ce but, le Foyer organise plusieurs actions visant à récolter des fonds : coopérative scolaire, vente de chocolats... vous avez peut-être été dernièrement sollicités et nous vous remercions pour l'accueil que vous avez bien voulu réserver à nos élèves, votre concours et générosité.

Un établissement en travaux

A la rentrée ce sont de nouveaux bureaux, un logement tout neuf pour l'agent d'accueil, un nouvel espace professeurs et un second préau élèves qui nous ont accueillis. L'établissement prendra très prochainement possession de l'extension I dont les travaux ont débuté en janvier dernier. Nous disposerons d'un pôle ART vaste, confortable et « ultra performant », d'une nouvelle salle de repli EPS, de quatre vestiaires groupes élèves neufs, de 5 nouvelles salles de cours Un restaurant scolaire agrandi, de locaux techniques neufs, ... Puis ce seront un nouveau CDI, un nouvel espace santé, un nouvel espace Vie scolaire avec 2 salles de permanence mais aussi un foyer élèves, une nouvelle salle de sciences, une salle multimédia supplémentaire, ... qui compléteront les équipements. **Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Général....jusqu'à la fin du printemps 2014.**

**A découvrir le vendredi 11 avril 2014 lors de la semi-nocturne
« portes ouvertes » (à partir de 17h) !**

Fête des Mères à l'Ombelle

Comme chaque année, la municipalité met un point d'honneur à honorer toutes les mamans de la maison de retraite.

Les résidentes ont reçu la visite des membres de la commission chargée des affaires sociales et des membres du CCAS. Une orchidée a été offerte à chacune de ces dames le dimanche 26 mai dernier.

Les Restos du Cœur



Ouverture de la 29^{ème} campagne d'hiver : lundi 25 novembre.
Inscriptions à partir du jeudi 14 novembre au Kiosque, Boulevard du Foirail.
Madame Odile BELLI et l'équipe de bénévoles accueilleront les bénéficiaires du secteur.

Portage de Repas à domicile

TARIFS DES REPAS POUR 2014 :

7€40 POUR LE REPAS DE BASE

8€30 POUR LE REPAS DE BASE + UN COMPLEMENT POUR LE SOIR.

Pour tout renseignement,
veuillez- vous adresser
au secrétariat de mairie
Tél : 04 73 68 70 42



Don du Sang

Pour la 2^{ème} collecte de l'année, le 5 juillet, 21 donneurs se sont présentés.

En 2014, l'EFS a fixé trois dates de collecte à Maringues. Salle annexe. Place de la Mairie.

- LE MARDI 7 JANVIER
DE 16H30 A 19H30
- LE MERCREDI 2 JUILLET
DE 16H30 A 19H30
- LE JEUDI 6 NOVEMBRE
DE 16H30 A 19H30

Faire un don de son sang ne prend que 30 à 45 minutes

Comment se passe un don ?

Le don, quel qu'il soit, se déroule toujours en 4 étapes.

L'inscription

L'équipe de l'EFS enregistre votre dossier et vous remet le questionnaire pré-don, que vous remplissez afin de préparer l'entretien pré-don.

L'entretien pré-don

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel et un examen médical, afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de votre sécurité et de celle du receveur.

Le prélèvement

Votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'EFS spécialement qualifié(e).

Le temps du repos et de la collation

Après le don, vous restez sous surveillance médicale dans un espace de repos où une collation vous est offerte. Le personnel de l'EFS est à votre disposition pour répondre à vos questions.



Le concours des maisons fleuries

Cette année 11 maringois du bourg et des villages ont participé au concours des maisons fleuries (4 dans la catégorie des balcons et 7 dans la catégorie des jardins).

Les concurrents ont fait de gros efforts pour décorer leurs jardins et balcons. Toutes ces réalisations, qui demandent beaucoup de travail, contribuent à rendre notre cité beaucoup plus agréable à vivre.

Le jury composé de Myriam LECRIT CHAMPEIX, Robert DUMAS DE VAULX, Serge FRAISSE, Laurent LEBON, Jean GRIZIA, Claude LABARRE et Jean Claude CHOQUET a fait deux visites et a noté les participants suivant 8 critères.

La première visite a dû être retardée car les participants ont eu des difficultés à mettre en œuvre leurs compositions en raison du printemps pluvieux.

Les trois premiers dans la catégorie des balcons fleuris :

- Mme PFISTER Bd du Foirail
- Mme HENAULT 4 rue Bergougnoux
- Mme SEGUIN impasse de la Charme

Les trois premiers dans la catégorie des jardins fleuris :

- Mme CHOSSON 16 bis rue de l'Enfer
- Mme MARSAUD à Vensat
- Mme BREGEON 6 rue Maurice Vacher

La remise des prix s'est déroulée au cours de la fête annuelle, après le défilé des chars.

Yves DENIER, 1^{er} adjoint a vivement remercié et félicité les 11 concurrents qui participent à l'embellissement de nos quartiers, de notre cité et des villages.



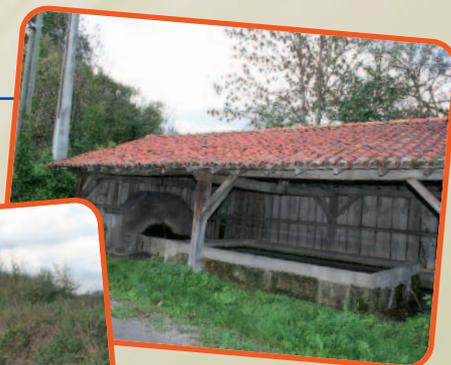
Réseau d'eau potable du village de Vensat

Le réseau d'eau potable de Vensat a fait l'objet d'un renforcement. Les travaux réalisés par la SEMERAP, ont été entièrement pris en charge par le SIAEP de Basse Limagne pour un montant de 65.869 € HT. Une conduite en PVC diamètre 110 a été installée, partant du château d'eau en direction de Sanat, et ensuite venant se raccorder vers le haut de Vensat.

Village des Fourniers

La toiture du lavoir a nécessité une intervention des services techniques. Une poutre a dû être installée pour la renforcer.

Le chemin communal accédant au lotissement privé en cours de réalisation, a été ouvert et mis en forme.



Pour repérer les fuites d'eau

Fermez les robinets et relevez le compteur à 2 heures d'intervalle (sans utiliser d'eau entre temps). Si la consommation affichée a augmenté, c'est qu'il y a une fuite. **Prévenez vite votre plombier.**

Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ...

Travaux divers réalisés par les agents

La peinture des structures métalliques des barnums a été refaite. Il faut dire que ceux-ci sont beaucoup utilisés, la commune les met à disposition des associations qui le souhaitent pour leurs festivités de plein air.

La signalisation au sol (passage piétons – parkings...) a fait comme chaque année l'objet d'un entretien régulier.

La salle d'honneur a vu ses plafonds (scène et sanitaires) entièrement repris, suite aux travaux d'étanchéité des terrasses des logements OPHIS situés au-dessus.

Rue de l'Enfer, les panneaux du nouveau plan de circulation ont été mis en place.

Les agents du service espaces verts ont procédé à la plantation des fleurs d'hiver (pensées dans jardinières et massifs) et à la taille des arbres.



Sinistre sur le clocher de l'Eglise St Etienne

En raison des orages violents du mois d'Août, le clocher de l'Eglise a été endommagé (ardoises cassées – planches arrachées).

En accord avec l'assureur de la commune, une intervention urgente s'est tenue sur l'édifice quelques jours après le sinistre.

Une entreprise spécialisée s'est rendue sur place avec une nacelle de très grande hauteur.



Entrée du cimetière

Rue de la Dîme, une bordure en béton a été installée de chaque côté de l'entrée avec un caniveau central permettant la récupération des eaux pluviales.

Un pavage a été mis en place à l'intérieur afin de mieux canaliser l'eau, sans abimer le sable.

Eclairage public

La commune a transféré la compétence éclairage public (gestion et entretien) au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG).

Après étude de ces services il s'avère nécessaire de mettre en conformité certains réseaux déjà anciens. Cette opération s'élève à 28.704 € TTC ; la commune va participer à hauteur de 10.156,48 €.

Nous demandons aux habitants de bien vouloir nous prévenir en cas de panne ou de dysfonctionnement de l'éclairage. L'entretien est assuré par l'entreprise CEGELEC, mais attention les dépannages sont groupés pour éviter les nombreux déplacements.

Chacun doit bien comprendre que les pannes ne sont pas traitées immédiatement et au cas par cas.

Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ...

Rue de la Croix de Bois

Cette rue a complètement changé de physionomie ces dernières années ; quasiment toutes les parcelles sont construites.

Pour achever l'urbanisation de ce quartier, il a été confié à l'entreprise EUROVIA des travaux de voirie (bande de roulement de 4,50m, tri couche...).

Le montant de cette opération est de 29.995 € HT.

Les riverains vont, sans nul doute, apprécier cet équipement, il est aussi à signaler que les entrées devant les maisons ont également été goudronnées.

Entretien de la voirie

Nos routes ont retrouvé un coup de jeune. Pour ce faire, les agents ont pendant plusieurs semaines répandu près de 360 T de gravillons et 46,50 T d'émulsion.

Ce travail doit être fait par beau temps, il est physiquement difficile. Mais il permet d'assurer un bon entretien de notre voirie, avec un coût raisonnable (34.000 €uros – main d'œuvre non comprise).



DECHETERIE DU SBA : CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le 28 Octobre 2013 les horaires d'ouvertures de la déchèterie sont :

Du Mardi au Vendredi : de 13 heures 30 à 17 heures

Samedi : de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures



Réfection des chemins communaux

Durant l'été, l'entreprise PARRA a procédé à la réfection de nos chemins (soit plus de 20kms). Les travaux ont consisté au nivellement avec motograder, remise en forme et apport ponctuel de matériaux, suivie d'un cylindrage.

Cette opération qui s'élève à 28.050 €uros HT a, espérons, donné satisfaction aux habitants (agriculteurs et autres).

Certains devraient faire preuve de davantage de civisme, et respecter cette voirie.

Aménagement Rue des Pradeaux



Face au cimetière, la rue des Pradeaux a été entièrement aménagée avec busage du fossé - pose de bordures - mise en place de 2 lampadaires - création de trottoirs avec sable rose.

Ces travaux permettent aussi d'assurer une meilleure sécurité pour les piétons (le quartier semble très apprécié par les promeneurs) pour un montant de 30.162,50 €uros HT.



Regard sur la Médiathèque

"Chaque lecture est un acte de résistance. Une lecture bien menée sauve de tout, même de soi-même"
Daniel PENNAC

La lecture est un acte de résistance mais elle est aussi le meilleur moyen de s'évader, de partir à la rencontre de personnages, fruits de l'imaginaire des écrivains ! Elle peut nous instruire, nous émouvoir, nous révolter, mais elle est le plus sûr moyen de permettre à beaucoup d'oublier les soucis, de voyager dans le temps...et elle est à la portée de tous, enfants et adultes.

Votre Médiathèque vous offre ces possibilités, à moindre coût et avec un grand choix.

Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'achat des livres : un cahier vous est réservé afin d'inscrire ceux que vous souhaitez lire à l'espace "adultes".

"Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité"
Julien GREEN

LES ANIMATIONS DU DERNIER SEMESTRE

En partenariat avec le "Pays de Vichy" et la communauté d'Agglo Vichy Val d'Allier, **pour fêter la centième édition du TOUR DE FRANCE :**

Pendant tout le mois de juin 2013 l'exposition sur "LES FORCATS DE LA ROUTE" d'ALBERT LONDRES nous a retracé l'histoire du Tour de France mais aussi de ces coureurs des années 1920 - valeureux forçats animés par la rage de gagner, avec des moyens beaucoup moins sophistiqués qu'aujourd'hui mais avec d'autant plus de mérite. Avec les photos des portraits de ceux qui ont enchanté le monde du Tour, Albert Londres - grand reporter - nous a imprégnés de son admiration pour ces coureurs de ces années là et nous a confirmés par ses récits que le dopage ne date pas de notre époque !!



21 JUIN

Conférence sur "le dopage et le Tour, après l'affaire Armstrong"
Robert FASSOLETTE - (formateur au CREPS Vichy - Diplômé d'études approfondies en Histoire du XXème siècle) - nous a fait "plonger" dans les affres du dopage dans le cyclisme et les autres sports. Une conférence très enrichissante sur le pouvoir du dépassement de soi pour arriver toujours plus haut dans les résultats.



Pour ceux qui n'ont pas vu l'expo, le livre "Les forçats de la route" d'Albert Londres est à votre disposition à la Médiathèque.

A L'ESPACE JEUNESSE

12 JUIN : "PEAU DE VACHE"

Dans le cadre du "printemps des Bambins" - en partenariat avec le Conseil Général et la Médiathèque Départementale - le COLLECTIF DES REVEURS INSOUIMIS -le "cRi" - nous a offert un merveilleux spectacle : le conte de Charles Perrault "PEAU D'ANE" revu et corrigé pour mieux répondre aux questionnements des enfants sur des faits de société.

Une trentaine de jeunes spectateurs ont apprécié les péripéties de Miranda la princesse qui boit le lait d'une vache "magique" - à travers les mimiques et les chants de Sophie LANNEFRANQUE - auteure et comédienne - et la mise en musique de Julie CARLES.



Regard sur la Médiathèque

"HEURE DU CONTE" ET "RACONTE TAPIS"

Il était une fois, une conteuse qui ravissait les enfants en leur racontant des histoires sur le Vent, en voyageant sur un tapis pour rencontrer "le petit roi des fleurs", en imaginant toutes sortes d'aventures les plus improbables mais aussi les plus magiques, une conteuse que les petits enfants applaudissent et remercient tellement elle leur apporte de la joie !

Irma QUINET donne toute son énergie, sa gentillesse pour que les tout-petits vivent des histoires fabuleuses.



A L' ESPACE ADULTE

10^{ème} édition du prix littéraire « CLASSE POLAR »

avec l'Association des Bibliothécaires du Livradois Forez.

du 21 septembre 2013 au 26 mars 2014

Thème : "LE HEROS RECURRENT"

Et si Notre Dame la nuit ... de C.BESSONART

N'ouvre pas les yeux de J.VERDON

Enfants de poussière de C.JOHNSON

Liquidation à la grecque de P.MARKARIS

Les hamacs de carton de C.NIEL

Pour participer à ce prix : vous inscrire auprès des bibliothécaires à l'accueil de la Médiathèque
Bonne lecture et que le meilleur roman gagne !

12 octobre

En partenariat avec le Conseil Général et la Médiathèque départementale, et dans le cadre des "Automnales":

Le collectif DYNAMO - Lily FALOUX et Nelly BIARD pour la création et l'interprétation et Sophie CONTAL pour le regard extérieur - nous a présenté "Danse de Poche".

Création musicale et déambulatoire aussi loufoque que sensible construite autour d'un imaginaire collectif du livre et du métier de bibliothécaire.

Une cinquantaine de personnes s'est laissée surprendre par les deux personnages décalés qui ont investi l'espace de la bibliothèque. Les deux danseuses ont laissé leurs corps réagir au contact des livres, du mobilier, des supports numériques, de la signalétique. Elles ont su faire participer le public à travers des situations poétiques et burlesques. Une invitation originale à la danse et au rire !



JOURNEES DU PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre 2013 ont rassemblé plus de 300 personnes autour des Tanneries. Sur les deux jours, les visites du bourg, organisées par la Communauté de Communes "Limagne Bord d'Allier", ont permis à plus de 150 personnes de découvrir l'Hôtel des ducs de Bouillon, l'église St Etienne ... et malgré la pluie, les visiteurs ont sillonné les rues de notre cité marinoise avec beaucoup d'intérêt.

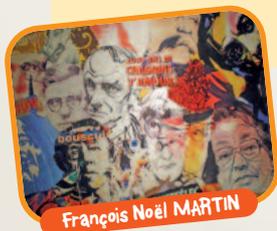
Salle d'Exposition

Et les artistes exposent !

Notre salle en sous sol de la médiathèque a toujours les honneurs des artistes. Ils aiment venir à votre rencontre en vous confiant tous leurs émois...Pourtant, ils ne se ressemblent pas, ils ont des techniques et des styles différents, ils ont des inspirations différentes...mais ils s'offrent à vous avec plaisir. Les murs de notre salle d'expo témoignent de la diversité de toutes ces créations ! Prenez le temps d'aller voir ces expositions qui se renouvellent toutes les 3 semaines !



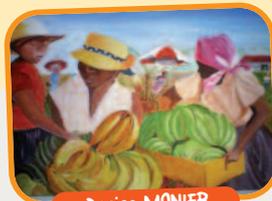
Hervé MONESTIER



François Noël MARTIN



Martine JOLY



Denise MONIER



Cédric RAPIN



Marcel SERGERE

PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES

Les 26 et 27 octobre, le 19^{ème} SALON D'AUTOMNE, organisé par l'Atelier "La boîte à Couleurs" de l'association PRO PATRIA, a ouvert ses portes au public. Cette manifestation permet à des artistes venus du département et des départements limitrophes d'exposer leurs oeuvres dans notre salle d'honneur. Maringues devient ainsi "centre artistique", pendant un week-end, pour plusieurs centaines de visiteurs ! Après délibération du jury composé de membres de la commission "affaires culturelles" et d'habitants de Maringues :

Lydie KAZMARECK, Yves RAILLIERE, Vanessa RINALDI, Jocelyne LOUBAT, Jocelyne IMBAUD, Isabelle BITEAU, sous la présidence de Monique BESSON

LE PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES

a été décerné à **Marcel SERSIRON** de Mons pour son tableau : "**EQUILIBRE**"



LE NUMERIQUE EST ARRIVE !

Après quelques séances de "rodage", l'appareil numérique spécifique à l'itinérance est "en route" pour des milliers (et plus) d'heures de projection !...

Les spectateurs de MARINGUES bénéficient de cette nouvelle technique depuis le mois de septembre.

Les programmes sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie, de la Médiathèque et chez les commerçants.

Pour les enfants, pendant les vacances scolaires, une séance est proposée à 15 heures.

Permanence de la CAF



Pas d'attente

Entretien
personnalisé
pour plus
d'efficacité



Nouveau
depuis le 1^{er} octobre 2013

La Caf vous accueille exclusivement sur rendez-vous
à **MARINGUES**,
les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois de 9h à 12h

Dans le cadre de la réorganisation de ses accueils, la CAF avait initialement prévu en 2012 de fermer la permanence existante dans plusieurs communes du département dont Maringues.

Grâce à la mobilisation et la détermination des Maires, la CAF a revu son projet. Elle a décidé de privilégier les contacts en direction des allocataires pour lesquels une rencontre en vis-à-vis avec un agent est réellement nécessaire (événement familial ou professionnel – situation de vulnérabilité ...).

La permanence dans notre commune a donc été sauvegardée, avec de nouvelles modalités pratiques.

Depuis le 1^{er} Octobre, la CAF accueille ses allocataires exclusivement sur rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du moins de 9 heures à 12 heures (locaux inchangés – rez-de-chaussée de la Mairie).

Avant de se déplacer ou téléphoner, consulter le site caf.fr. Vous trouverez sans doute une réponse à vos questions dans les nombreux services en ligne à disposition.

Prendre rendez-vous : caf.fr (espace Ma Caf) • 0 810 25 63 10*

*prix d'un appel local depuis un poste fixe

Rendez-vous sur notre site pour effectuer vos démarches en ligne

